

18/05/2008 – **A propos de Geneanet**

J'étais très surpris cette semaine de découvrir par une alerte Geneanet que mes grands parents paternels s'étaient mariés en 1906 à Arques. J'ai demandé à Monsieur Henri SCHWEIKERT, le propriétaire de la base Geneanet, quel lien avait-il avec ma famille ; je lui ai aussi signalé que les données sur le mariage de mes grands parents étaient erronées. J'attends toujours la réponse.

A noter le bandeau qui figurait sur les pages de la base Geneanet de Monsieur SCHWEIKERT :

*Bienvenue ! Cette généalogie familiale est mise en ligne dans un pur esprit d'entraide, sans restriction, pour faciliter nos recherches communes et la reconstitution de tissus homogènes et régionaux des communautés qui se sont bâties avec et autour de nos ancêtres.*

*Celles et ceux qui, sans même en avoir la certitude, pensent avoir un lien même lointain avec des personnes présentes dans la base peuvent les reprendre tranquillement dans leur généalogie sans m'en faire la demande. Je ne leur réclamerai aucune justification.*

*Car ne sommes-nous pas tous un peu cousins dans un passé plus ou moins lointain?*

Est-ce de l'entraide que de reprendre des données sans aucune indication sur leur origine ?

Hier, j'ai constaté que cette erreur apparaissait sur 3 bases de Geneanet (sur l'une des bases, il était indiqué 'vers 1906' et non 'en 1906') et ai eu un premier échange avec l'un des deux autres généalogistes concernés, qui m'a déjà répondu qu'il allait procéder à une correction. Et, je me suis aperçu que Monsieur SCHWEIKERT avait modifié son bandeau :

*Cette généalogie multi-familiale et à vocation communautaire est destinée à faciliter vos recherches. Si vous incluez dans votre généalogie des personnes présentes dans la base, veuillez simplement à indiquer la source 'schweikert'. Merci.*

*Tout ce que je possède est mis en ligne. Il est donc inutile de me demander d'autres informations. Par contre, je recevrai avec plaisir les propositions de correction d'erreurs, hélas encore nombreuses et héritées d'Internet : J'y donnerai suite le plus rapidement possible.*

*Aux ennemis du partage - les "ne touche pas à mes sosas" - je leur rappelle qu'ils ne sont pas propriétaires de leurs ancêtres et que la loi centenaire est respectée. Néanmoins, volontiers conciliant, je suis prêt à retirer toute personne vivante et de leur sang dont ils me signaleraient les coordonnées précises*

J'ai vu aussi sur le forum de la base un message qui expliquait ce changement.

En ce qui concerne mes grands parents, l'actuelle loi n'avait pas été respectée, le mariage étant postérieur à 1908.

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>